



## DANS CE NUMERO

Édito	p 2
Culture	p 3
Éducation	p 4
Jeunesse	p 5
Sports	p 6
Festivités	p 7
Travaux	p 8-9
Incivilités	p 10
Environnement	p 11
Social	p 12
Citoyenneté	p 13
Libre expression	p 14
État-civil	p 15
Agenda	p 16



## 9<sup>ème</sup> Salon des Arts Le Sénégal

Du vendredi 17  
au dimanche 19 novembre

Programme en page 3

Le site internet de la commune

[www.sainthilairedebrethmas.fr](http://www.sainthilairedebrethmas.fr)

Application mobile à télécharger sur App store et Google Play



## Chères Saint-Hilairoises, chers Saint-Hilairois

### PROXIMITÉ

Cet automne a été bercé par nos traditionnelles réunions de hameau.

Comme toujours dans une ambiance sympathique et constructive, vous êtes nombreux à vous être déplacés pour venir évoquer nos problématiques locales.

Plusieurs sujets ont été abordés : déchets sauvages, demandes légitimes de sécurité routière avec la vitesse excessive sur différents chemins et rues, problèmes de raccordement à la fibre, demande d'informations concernant l'avancement de l'implantation de la future déchetterie de tri sélectif, fonctionnement du centre de santé de la Région, circulation compliquée en traversée du hameau de la Jasse avec la route d'Uzès mais aussi dans les petites rues adjacentes, projet initié par la commune et repris par l'agglomération d'une voie douce/active à partir du rond-point de la rocade d'Alès jusqu'au rond-point du parc des expositions, écoquartier démonstrateur de la ville durable, urbanisme, problématique juridique du transfert des parties communes du lotissement des résidences de la Jasse, moustique tigre, sécurité avec des soucis cet été par des personnes potentiellement en repérage pour des cambriolages, à notre initiative proposition par la Poste de créer un relais chez un commerçant à la Jasse.

Bref, de nombreuses problématiques ont été évoquées mais aussi les projets en cours.

Il est toujours regrettable de constater que beaucoup de nuisances viennent surtout de l'absence totale de civisme et de sens de responsabilités de quelques habitants qui, par bêtise ou égoïsme, n'ont que faire de la sécurité en roulant à des vitesses excessives ou n'hésitent pas à jeter n'importe quoi au lieu d'aller à la déchetterie.

Toutes les semaines, ce sont un à deux camions qui sont nécessaires pour ramasser encombrants et déchets divers. Outre que cela coûte des heures de travail qui ne sont pas consacrées à des travaux communaux plus utiles, cela dénote une absence totale de respect de soi-disant "adultes" pour les personnels de mairie qui doivent ramasser les cochonneries de certains et cela me met profondément en colère.

Cependant, sur une note plus positive, un grand merci à tous les habitants présents lors de ces réunions pour leur participation mais aussi pour les compliments que nous avons reçus et qui font chaud au cœur pour toute l'équipe municipale et les personnels communaux qui s'investissent au service de toutes et tous.

Pour information, il sera organisé, au premier semestre 2024, une réunion de bilan concernant l'extinction de l'éclairage public (décision votée à l'unanimité de tout le conseil municipal) et les éventuelles modifications d'horaires.

D'autres réunions avec les riverains concernés seront organisées en fonction des travaux à venir.

Pour rappel, quelle que soit la problématique, l'accueil de la mairie est toujours à votre disposition, que ce soit pour une compétence communale ou pour essayer de relayer, auprès des différents interlocuteurs, toutes les problématiques quotidiennes rencontrées qui ne relèvent pas de la compétence communale.

### LAÏCITÉ

"Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère, les soldats seront troubadours" chantait notre cousin canadien.

Une nouvelle fois le terrorisme a frappé notre pays.

Une nouvelle fois la folie s'est emparée d'un homme au nom d'une suprématie religieuse.

Une nouvelle fois la mort a frappé un professeur de notre Éducation nationale.



Si depuis une vingtaine d'années la religion de l'islam sert de prétexte à de nombreux terroristes qui dévoient ses fondements en semant la mort, le malheur et le désespoir, je n'oublie pas, et surtout en nos terres cévenoles, que bien des religions qu'elles soient monothéistes ou polythéistes ont servi depuis des siècles, des millénaires et servent encore de nos jours, d'étendards pour des suprémacistes religieux en semant la mort, afin d'asservir des populations et conquérir des territoires et des ressources.

Mais il n'y a pas que les religions qui servent d'étendards, il y a aussi de nombreuses idéologies politiques qui elles aussi, ont servi et servent encore de motifs aux pires massacres de notre humanité.

Si les nombreuses victimes du terrorisme islamiste à travers le monde ont pu être new-yorkaises dans les tours jumelles, africaines dans des villages au Sahara, toulousaines ou parisiennes au Bataclan, je voudrais rappeler aujourd'hui qu'un professeur fonctionnaire de notre administration de l'Éducation nationale représente à lui seul le sens du mot liberté de notre devise républicaine.

Cette liberté est intimement liée à la notion de laïcité, fondement de notre école publique.



Encore plus aujourd'hui, il importe de rappeler que notre école laïque et publique donne le sens même du mot "liberté" de notre devise.

La liberté n'est pas que physique, elle est avant tout intellectuelle et il n'est point de liberté de penser sans avoir pu bénéficier d'enseignements les plus larges, les plus aboutis, les plus ouverts d'esprit possible.

Ce sont ces enseignements qui nous inculquent et nous montrent toutes les facettes d'une idée, d'une vue de l'esprit, de la connaissance la plus complète.

C'est l'enseignement laïc, public qui nous offre tous les éléments de réflexion qui permettent de bâtir nos propres jugements et valeurs, qui permettent le progrès et améliorent nos conditions de vie.

La laïcité française est celle qui respecte toutes les croyances, toutes les religions, toutes les idées.

C'est pour cela que nous devons défendre notre école laïque sur ce fondement qui nous permet d'être instruit et éclairé sur notre vaste monde.

C'est la laïcité qui nous enseigne le respect des humains quels que soient leur sexe, leur origine géographique, leur religion, leur opinion.

C'est donc la laïcité qui permettra à elle seule de sauver notre humanité en nous préservant de la violence et de la mort.

Alors aujourd'hui je vous remercie de saluer la mémoire de Dominique Bernard, représentant de notre école publique et laïque.

Il est mort pour défendre la vie de ses élèves, la vie de nos futures générations, la vie de notre humanité.



Votre Maire  
Jean-Michel Perret

## 9<sup>ème</sup> Salon des Arts «Le Sénégal»



Au programme du weekend :

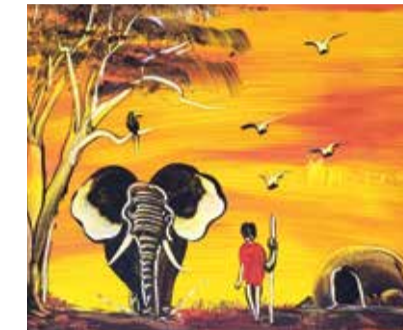
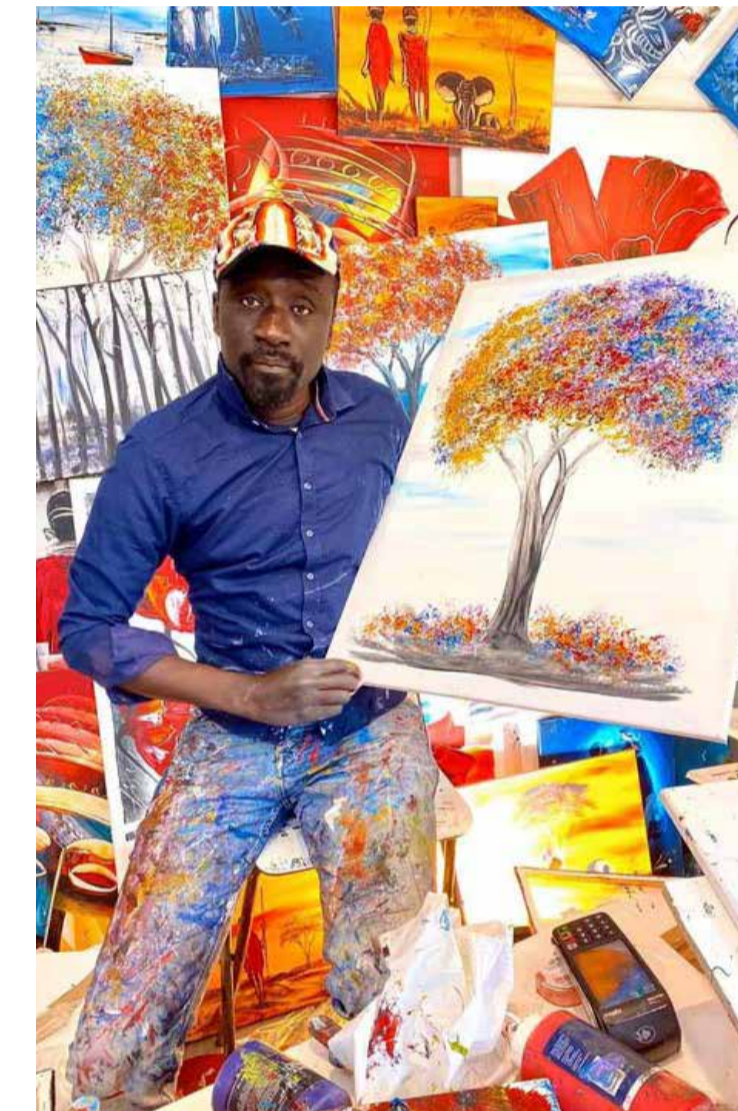
**Marché traditionnel :** découvrez un éventail de produits artisanaux, des bijoux aux textiles en passant par des objets d'arts et des épices au complexe sportif et culturel Maurice Saussine.

**Expositions** de photographies/sculptures: une plongée visuelle dans la culture Sénégalaise. Exposition de peintures contemporaines avec un peintre d'honneur Sénégalais, Ouzin MBOUP qui exposera ses œuvres et partagera sa vision de l'art. Il accorde une grande importance à la couleur, qui doit être présente en abondance pour donner un vrai relief à ses œuvres. Il travaille avec des couleurs vives, chaudes et énergiques, pour refléter la vie et le mouvement. Exposition traditionnelle des peintres et sculpteurs cévenols, 60 artistes.

**Concert et repas** traditionnel avec le groupe Dolima le samedi 18 novembre à 20h30 à la Salle Louis Benoit. Réservation au 07 77 05 06 48. Tarif : 17€

**Concert** de musique traditionnelle sénégalaise : imprégnez-vous des sons authentiques du Sénégal. Une performance musicale mémorable vous attend. Makou avec sa voix éraillée, sa passion et son groupe Dolima mêlera les rythmes traditionnels africains à des influences jazz modernes. Un voyage sonore unique à travers le Sénégal.

**Repas traditionnel :** un repas aux saveurs sénégalaises sera servi (sur réservation), une exposition de saveurs garantie.



# Le point sur la rentrée scolaire 2023

## Les principales évolutions pour les écoles...

Comme toutes les rentrées, celle-ci nous a apportés son lot d'évolutions et de changements. Renforcement des apprentissages fondamentaux, soutien aux élèves, respect de la laïcité, prévention et lutte contre le harcèlement, respect de l'autre, ... autant de sujets qui seront au cœur de cette nouvelle année scolaire au sein de nos écoles. Mais également des consignes de sécurité renforcées suite à l'attentat d'Arras perpétré contre l'enseignant Dominique Bernard.

Notamment pour répondre à ces nouvelles exigences de sécurité, en concertation avec les directrices et le directeur d'école, les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles ont dû être adaptés en conséquence (cf. tableau). Ils s'appliquent depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. **Nous faisons donc appel à la compréhension et à la responsabilité de chacun afin de les respecter pour le bon fonctionnement et la sécurité de tous.**

## ...et pour les activités périscolaires ...

Mais bien évidemment, nous devons également décliner certains de ces sujets dans l'ensemble des temps de vie des enfants et notamment pendant les temps périscolaires. C'est la mission quotidienne, de nos 21 agents d'accueillir et



d'accompagner éducativement les 250 à 280 enfants qui fréquentent les accueils de loisirs périscolaires et le restaurant scolaire tous les jours.

### Nouveaux tarifs

Le contexte inflationniste que nous connaissons depuis des mois s'est traduit par l'augmentation du prix d'achat des repas près de 20% depuis septembre 2022, par l'accroissement significatif des tarifs des fluides (électricité, eau...) et l'évolution des charges de personnels. Le conseil municipal a donc décidé de répercuter partiellement ces hausses tarifaires en faisant

évoluer le tarif d'environ 15% pour les familles résidant sur la commune. Par ailleurs, suite au transfert de la compétence éducation par Alès Agglo, à l'instar des pratiques des autres communes, un tarif spécifique a été mis en place pour les familles ne résidant pas sur la commune.

Applicables depuis la rentrée scolaire 2023, **les nouveaux tarifs demeurent modulés en fonction du quotient familial des familles pour permettre l'accès de tous à ces services. Vous retrouverez l'ensemble des tarifs ALP et cantine sur notre site internet : [www.sainthilairedebrethmas.fr](http://www.sainthilairedebrethmas.fr)**

## Des changements au sein des équipes éducatives



École Deleuze : en remplacement de Mme Aurore Diaz, une nouvelle enseignante, Mme Pauline Serres, est en charge de la classe du CP (à droite).



École Roucaute : M. Julien Solano (à gauche)



École Maurin : les 4 nouvelles enseignantes sont à droite de la photo

### Des effectifs stables

ÉCOLES	Emile Maurin (maternelle)	Josette Roucaute	René Deleuze
CLASSES	6 (deux de chaque section)	6 (dont 2CP)	5 (CP à CM2)
ELÈVES	153	146	128
DIRECTEUR(TRICE)	GAËLLE JUAREZ	PASCAL AUTHIÉ	ESTELLE BOURGET
HORAIRES MATIN	8h25 à 8h35 >11h35	8h20 à 8h30 >11h30	8h20 à 8h30 >11h30
HORAIRES AP-M	13h10 à 13h20 >16h20	13h35 à 13h45 >16h30	13h35 à 13h45 >16h30
CONTACT	04 66 86 19 87	04 66 61 32 48	04 66 56 75 56

Si dans le département la baisse des effectifs des élèves du primaire se poursuit, dans notre commune les effectifs demeurent stables cette année. Lors de cette rentrée, les équipes enseignantes ont donc accueilli 427 élèves dans nos trois écoles maternelle et élémentaires (cf. tableau).

À l'occasion de cette rentrée scolaire, six nouveaux professeurs des écoles ont rejoint les équipes éducatives de la commune.

Danielle Jouve, Isabelle De Souza, Laurence Elzière et la directrice partie à la retraite Nelly Durand.

À l'école Roucaute M. Solano remplace Mme Lafite alors qu'à l'école Deleuze Mme Pauline Serres remplace Aurore Diaz

Nous remercions les enseignants qui ont quitté la

commune pour les années passées auprès des élèves et souhaitons la bienvenue à ceux qui ont rejoint nos écoles.

Très bonne année scolaire aux équipes enseignantes et aux personnels éducatifs de la commune ainsi qu'à l'ensemble des élèves et de leurs familles.

# Retour en images

sur les différentes sorties des Coccis malins cet été et lors des vacances de la Toussaint.



LE VOYAGE D'ÉTÉ À VILLEFORT



PRÉHISTORAMA



ATELIER POTAGER



JEUX D'EAU POUR SE RAFFRAÎCHIR



ANIMATION CITYSTADE



ESPACE AQUATIQUE D'ALÈS



APPRENTISSAGE ET ESCALADE À LA GROTTTE DE LA SALAMANDRE



LAC DES CAMBOUX



HALLOWEEN

# Saint-Hilaire ville sportive



## Caisse à savon

Pour la première fois à Saint Hilaire une course de caisses à savon était organisée au centre du village avec la participation du comité des fêtes et de la municipalité. Une trentaine d'équipages présents ce dimanche 24 septembre.

## Boxe

Dans un gymnase Saussine plein à craquer, l'association de boxe française organisait le 04/11 neuf combats comptant pour le championnat de France de la discipline. M. le Maire Jean-Michel Perret a pu féliciter les organisateurs bénévoles ainsi qu'Assia Tria directrice de l'école des Mines d'Alès. Tous les bénéfices seront reversés à l'épicerie solidaire de l'école des Mines afin d'aider les jeunes étudiants.

# Des Saint Hilaireois à l'honneur



**José Gomez**, Saint Hilaireois qui pratique l'athlétisme au sein de l'AC2A (Alès Cévennes Athlétisme Agglomération) vient d'être sacré champion de France à deux reprises en 2023 au lancer de poids Master (au centre sur la photo). Le 3 mars 2023 José Gomez âgé de 73 ans et inscrit en catégorie M70 a été sacré champion de France en salle dans la halle d'athlétisme de Miramas (13) et le 24 juin dernier il a récidivé à Laval (53) aux championnats de France sur piste. Au-delà de ces superbes résultats M. Gomez, professeur d'EPS à la retraite, souhaite donner envie aux autres pratiquants et notamment aux seniors de pratiquer une activité athlétique qu'elle soit en compétition ou en loisir : courses, sauts, lancers, le choix est large. "L'offre en activités sportives est abondante, tant sur notre commune que dans l'agglomération d'Alès."

**Le New Way**, club saint-hilaireois d'équitation western a brillé lors des derniers championnats de France organisés du 10 au 13 août 2023 au club Petit Far West au Pin (77).

Le club revient avec 6 titres de champions de France dont deux pour Laura Recurt en Amateur trail et Trail in hand et 3 pour François Guyot en western riding, Elite reining et Elite trail (tous les deux à droite sur la photo). Jonathan Bost (au centre) finit 2ème en ranch riding. Florence Faucher (absente sur la photo) est elle aussi revenue avec un titre en Reining.

Quelques jours plus tôt dans la catégorie club, à Lamotte Beuvron (41) Louise Testanière (2ème en partant de la gauche) a remporté le titre en ranch trail, Nathalie Huguet (à gch) a obtenu le bronze en showmanship. Depuis plusieurs années le club Saint-Hilaireois truste de plus en plus de médailles lors de ces championnats ce qui en fait une valeur sûre au niveau national dans une discipline que l'on retrouvera aux jeux équestres mondiaux de 2026.



## Cinéma

Pour la seconde année consécutive «Cinéma en plein air». Projection du film «Les folies fermières » le 17 juillet derrière la salle Louis Benoit.



## Kwanza

Le groupe folk Kwanza, comme son nom ne l'indique pas est 100% cévenol. Une histoire musicale de famille, de copains, de voisins, qui donne sur scène cette bonne humeur collective, cette joyeuse proximité, partagées avec les Saint Hilaireois le 8 juillet sur la place E. Daufès.



## Fête nationale

Le 13 juillet au complexe sportif avait lieu le traditionnel feu d'artifice avec une soirée musicale animée dès 20h.

## Fête de la Musique

Pour la seconde année consécutive le groupe de la vallée du Rhône « Limousine Blues » était présent sur la commune. Ils ont cette fois animé la place des anciens combattants à la Jasse de Bernard lors de la fête de la musique, célébrée cette année le 23 juin sur la commune.



## Marché nocturne

Grand succès du marché nocturne le samedi 22 juillet au cœur du village. Ce fut certainement l'un des plus grands et plus beaux marchés nocturnes jamais organisés autour d'Alès, puisqu'il y a eu pas moins de 90 exposants venus du Gard et de tous les départements limitrophes.



# Services techniques

Durant une semaine nous avons suivi les services techniques afin de montrer leur travail pour faire de Saint Hilaire une commune où il fait bon vivre. Un grand merci à eux pour leur investissement.



Le pôle enfance jeunesse qui accueille les tout-petits avec l'aire de jeux et le citystade pour les ados bénéficie d'une attention particulière.



Tonte des espaces verts, débroussaillage des bordures, ramassage des feuilles à l'automne.



Une plaque d'égoût qui bouge, les services interviennent !



Un moment important dans l'année le curage des fossés en prévention des fortes pluies.



Il faut aussi déplacer les blocs pour intervenir sur le complexe. Le montage (et démontage) des scènes pour l'accueil des nombreuses manifestations occupe aussi une part importante du travail.



Ils sont aussi créateurs ! Magnifique réalisation pour le jardin des souvenirs du cimetière de la Jasse.



Les bornes à tri rajoutent aussi du travail surtout quand le tri est mal fait (page 10)



Les installations sportives sont entretenues : lessivage, tonte des pelouses.



La saison des tailles commence et va durer jusqu'au printemps.



Que de temps perdus avec les déchets sauvages ramassés. 2 camions-bennes par semaine !!!



Les poubelles vidées (une centaine sur la commune).



Un nouveau traçage au sol devant la salle Louis Benoit et le gymnase.



Les travaux à la Burgerine commencent avec l'enfouissement des réseaux secs.

## Rénovation et agrandissement de l'école J. Roucaute



Depuis le début de l'année, le chantier s'est accéléré et les travaux se poursuivent normalement permettant aussi d'envisager un réaménagement dans les locaux rénovés au plus tard pour la rentrée scolaire 2024. Pour la municipalité, l'Education des enfants et l'accompagnement de la réussite de tous demeurent une priorité que nous traduisons au quotidien par les ressources et les investissements que nous consacrons à nos écoles et plus largement à nos accueils périscolaires et extrascolaires.



### Borne de ► propreté canine

En raison des nombreuses remarques faites sur les déjections canines présentes sur les trottoirs de la commune et qui ne sont pas ramassées par les propriétaires nous avons décidé d'installer plusieurs bornes-poubelles. Elles sont situées chemin du Racas à la Jasse, rue de la Burguerine et sur le parking du temple au village.



### Bornes à cartons ▲

De nouvelles bornes à cartons ont été mises en place sur la commune et si la plupart du temps le tri est respecté il nous est nécessaire de rappeler qu'il est de la responsabilité de chacun d'effectuer un tri correct en amont. Ces bornes ne doivent recevoir que du carton.



### Les aboiements de chien



#### Le tapage diurne (de 7h à 22h).

C'est l'article R. 1334-31 du Code de la Santé publique qui régit la réglementation liée aux différentes formes de nuisances sonores. Il y est notamment précisé «qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.»

Entre 7h et 22h, il est donc interdit de faire du tapage diurne. Si les aboiements de votre chien perturbent votre voisinage en raison de leur caractère répétitif, intense et/ou durable dans le temps, vous vous exposez au risque de sanctions. En conséquence, les aboiements de votre animal peuvent être considérés comme une nuisance dès l'instant qu'ils sont trop forts, trop répétés ou trop longs.

#### Le tapage nocturne (de 22h à 7h).

Si votre chien aboie entre 22h et 7h du matin, il s'agit alors de tapage nocturne. Dans ce cas, la loi est plus stricte et c'est l'article R. 623-2 du Code pénal qui décide des sanctions à appliquer en cas de "bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui".

Lorsque les aboiements ont lieu de nuit, ils sont considérés comme une nuisance, et ce, même s'ils ne sont pas répétés, puissants ou sur la durée. La gêne occasionnée, en pleine nuit, suffit en effet à les considérer comme une perturbation anormale pour le voisinage.

**Le fauteur de bruits, en cas de sanction, risque une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 450€).**



### Dépôts sauvages ▲

Dans le même thème les dépôts sauvages se multiplient. Ce n'est pas parce que vous déposez à côté d'un container que vos objets vont être ramassés. Il n'y a que deux solutions possibles : vous contactez le service des encombrants ou vous amenez vos déchets à la déchetterie.



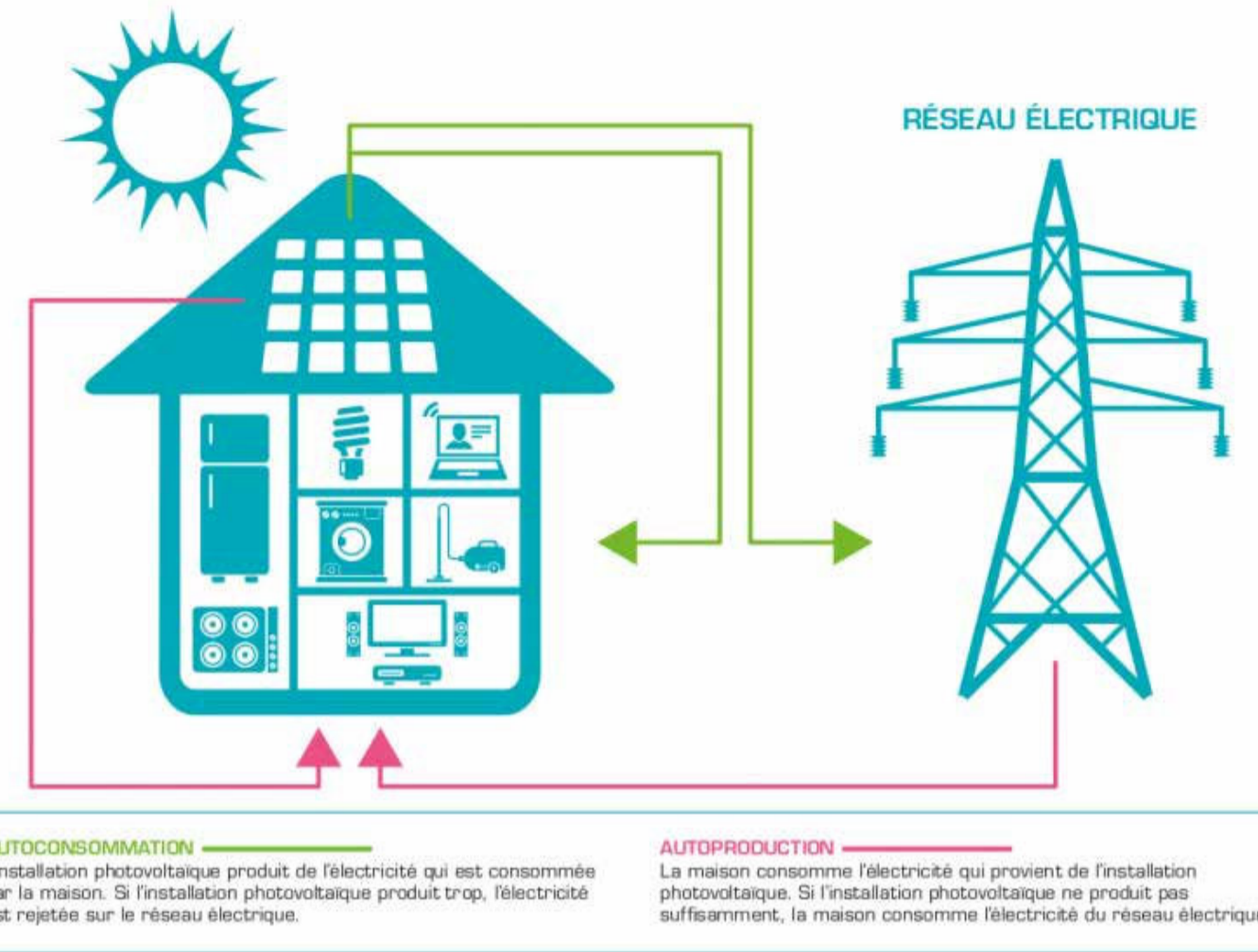
#### HORAIRES À RESPECTER Tondeuse, Bricolage, Petits Travaux PARTICULIERS

Lundi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Mardi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Mercredi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Jeudi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Vendredi	8h30 - 12h	14h30 - 19h
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche	10h - 12h	~
Jour férié	10h - 12h	~

# Les énergies renouvelables (Enr) à Saint Hilaire de Brethmas

Actuellement en France, nos besoins énergétiques sont couverts encore à 80% par les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Leur combustion massive depuis la révolution industrielle est à l'origine de l'augmentation du CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère. Ce gaz provoque une augmentation de l'effet de serre entraînant le réchauffement climatique planétaire.

**L'accélération massive de la production d'énergies dites renouvelables à l'échelle humaine est donc une nécessité pour notre avenir.** Ces énergies renouvelables sont diverses : hydroélectricité, éolien, géothermie, méthanisation, solaire, thermique, biomasse et photovoltaïque.



### Comment pouvons-nous être acteur de ce défi à l'échelle de notre territoire et de notre commune ?

À l'échelle du territoire, la loi du 10 mars 2023 demande à chaque préfecture une planification du déploiement des Enr. De ce fait, chaque commune est sollicitée pour réaliser une cartographie des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable » (Zones ZAIPER).

Pour cela des données ont été mises à notre disposition qui nous informent sur les potentiels des différentes Enr sur Saint Hilaire et nous donnent des recommandations paysagères pour notre commune.

**Ce travail est en cours, d'ici quelques semaines nous réaliserons une concertation pour vous présenter une première cartographie communale qui sera soumise à votre approbation et à votre jugement.**

À l'échelle communale, vous êtes nombreux à avoir installé des panneaux photovoltaïques sur vos toitures pour de l'autoconsommation individuelle. Cette pratique se développe dans un contexte où les coûts de production des installations d'électricité renouvelable diminuent et où les prix de l'électricité augmentent. Pour tous ceux qui veulent se lancer dans l'installation de panneaux vous avez droit à des primes à l'investissement pour l'autoconsommation. Renseignez-vous !

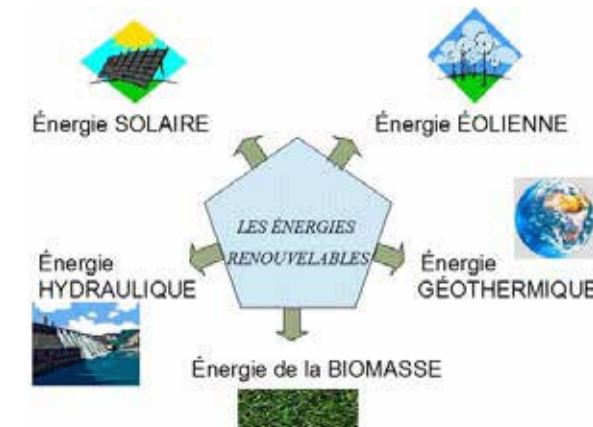
**Pour les bâtiments communaux, un travail a été engagé depuis 8 mois, pour mettre en place un réseau d'auto-**

### consommation photovoltaïque collectif. Qu'est-ce que l'autoconsommation collective ?

L'autoconsommation collective, c'est le fait de partager la production électrique d'un ou plusieurs producteurs entre plusieurs consommateurs répartis sur une zone géographique limitée (10 km en zone périurbaine).

Pour mettre en place ce réseau, nous avons été aidés bénévolement par un ingénieur de « Territoire Energie » qui nous a guidé pour le choix des bâtiments qui seront producteurs et ceux qui seront consommateurs. « **Territoire Energie** » nous a choisis comme commune périurbaine modèle du département. Ce dispositif financera à 50% l'étude plus précise nécessaire pour envisager l'installation ultérieure et celle-ci sera réalisée prochainement.

**Les bâtiments producteurs seront : l'école Roucaute (300m<sup>2</sup> de panneaux déjà budgétés), la mairie et si nécessaire la salle Louis Benoit avec le parking.** Tous les bâtiments communaux seront consommateurs.



Zone d'étude de la mairie, avec les surfaces potentielles pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Cette opération nous permettra de réduire nos factures d'électricité. Nous envisageons, par la suite, d'ouvrir ce réseau d'un diamètre de 10 km, aux particuliers et aux entreprises de la commune. Cela nécessitera la création d'une structure (association ou entreprise) pour la gérer. L'électricité produite dans ce réseau, vendue aux particuliers et aux entreprises adhérents, sera moins chère que celle proposée par les différents fournisseurs.

**ARNAL**  
Entretien de l'extérieur - Pose de mobilier urbain  
Entretien espaces verts - Location de nacelle  
Généraliste - Irrigation - Fourniture et pose de portico-terrasses  
Professionnels du bâtiment  
Nous prenons soin de votre nature  
Emmanuel Gibert  
02 44 22 13 88  
arnal@arnal.pro

**VIDAL FRERES**  
VRD - TRAVAUX PUBLICS  
TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIER  
ASSAINISSEMENT - EAU - GOUDRONNAGE  
MURS EN PIERRE - VRD Lotissements  
378 avenue des Cévennes - 30360 VEZENOBRES  
Tel. 04 66 83 50 66 - Fax 04 66 83 69 30 - vidal.freres@cegetel.net

## Octobre rose



Cela devient une habitude, l'association les Guerrières avec le CCAS de la commune ont organisé différentes manifestations lors d'Octobre rose le 15 octobre dernier au sein du complexe Maurice Saussine. Au programme une course en duo « run and bike » avec 70 duos inscrits, où les participants se relaient en course à pied et à vélo sur un tracé à travers les rues de la commune. Vers midi la traditionnelle course enfant qui réunissait 80 enfants avec trois départs en fonction des catégories d'âge. Enfin l'après-midi les 6km marche ont réuni près de 300 participants pour la bonne cause. Les dons récoltés au cours de cette journée s'élèvent à 2 375€. 500€ ont été versés à l'association LES LUTINS qui œuvre auprès des enfants malades et 1 875€ à l'association LES GUERRIERES pour leur action auprès des malades atteints d'un cancer.



### Le centre de santé Ma santé, Ma Région étouffe son équipe

Un médecin supplémentaire assure des vacations, le **Dr Caroline RAKOTOARIMANANA**.

Une sage femme, **Mme Stéphanie GAZA** assure des consultations du lundi au jeudi inclus.

Une **seconde secrétaire** vient d'être recrutée, ce qui devrait rendre la prise de rdv et l'accueil des patients plus fluides.



### Nouvelles recrues

C'est avec plaisir que nous accueillons trois nouvelles collaboratrices au sein des services administratifs.

Depuis septembre dernier, Valérie Chazal (à droite) a pris les fonctions de Directrice Générale des Services.

Emilie Lelegadec (à gauche) a été recrutée en remplacement de Solange Veirun dans ses missions à l'aide sociale et à l'accueil du public. Alice Baffert (absente sur la photo) est venue en renfort du service urbanisme.



### Départ en retraite pour Solange Veirun

Après 36 ans de bons et loyaux services, Solange Veirun a fait valoir ses droits à la retraite.

Après avoir exercé le métier de secrétaire médicale, Solange a été recrutée au sein des services administratifs de la commune, le 15 septembre 1987.

Solange se rappelle : "la tenue de l'accueil et du standard m'avait été confié mais cela n'a rien à voir avec maintenant, la commune a bien évolué. A l'époque, la collectivité comptait environ 6 salariés tous services confondus et nous devions avoir des connaissances dans tous les domaines : urbanisme, état civil, carte d'identité, passeport, inscription scolaire, etc. Nous faisons même les permis de chasse."

Solange a été dévouée et serviable dans ses missions et appréciée de tous. Sa personnalité sympathique et attachante va nous manquer. Nous la remercions pour cette longue collaboration et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite entourée de ses enfants et de ses petits enfants.

Les seniors de la commune ont participé au traditionnel voyage du mois de juin organisé par le CCAS du 03 au 10 juin 2023. Cette année le séjour avait lieu sur la presqu'île de Giens dans le Var (83) avec la participation de 62 Saint-Hilairois.



## Réunions de hameaux



Septembre 2023 a marqué le retour des différentes **réunions de hameaux**. Instituées en 2014, elles permettent à tous les Saint-Hilairois de venir **rencontrer directement les élus avec délégation sur le terrain et en particulier le maire** qui, en parfaite connaissance des dossiers, apporte une réponse précise à chaque remarque. Organisées cette année entre le 22 et le 30 septembre, ces réunions sont un véritable **rendez-vous de démocratie participative**. Abordées de

façon très constructive, les interrogations des Saint-Hilairois portent sur des sujets précis : vitesse et circulation, stationnement, éclairage, incivilités en tout genre (moteurs, respect des horaires, aboiements). Si une solution ne peut pas toujours être apportée immédiatement pour des raisons pratiques et/ou financières, la remontée de ces informations depuis le terrain nous permet aussi d'**être au plus près des préoccupations des habitants et d'apporter des réponses de proximité**.

### Nos soldats Mort pour la France

Le Conseil des Sages recherche des photos ou images disponibles des soldats St-Hilairois «Morts pour la France» inscrits sur le monument aux morts de la Commune lors des deux guerres mondiales : 1914-1918 et 1939-1945.

Veuillez contacter le standard de la mairie au 04 66 61 33 59 et laisser vos coordonnées.



### Accueil des nouveaux arrivants



Autour d'un apéritif convivial, **les nouveaux arrivants de la commune ont été accueillis par les élus** le 23 septembre dernier. Après une rapide présentation des délégations de chaque élu, M. le maire a rappelé les différents services proposés sur Saint-Hilaire ainsi que les risques auxquels nous sommes soumis et en particulier les épisodes cévenols. **Une pochette, avec toutes les informations nécessaires, a également été remise à chaque famille** dans un joli sac en toile brodé aux couleurs de Saint Hilaire. Nous leur souhaitons la bienvenue.

### Réunion de travaux pour la Burguerine (secteur village)



Cette réunion qui s'est tenue le 02/11 fait suite à une première rencontre avec la population concernée par les projets d'aménagement et de sécurisation de voirie dans le secteur de la Burguerine. **Le projet prévoit l'aménagement de voies douces, des travaux sur le secteur de la Burguerine, chemin du Camp Ardon et chemin du Pont.** L'enfouissement des réseaux secs 1ère tranche a déjà commencé rue de la Burguerine et sera terminé pour la fin de l'année 2023. Une seconde tranche est programmée pour 2024.

### Les élus de la commune ont commémoré le 14 juillet au monument aux morts

Si le 14 juillet est généralement associé à la prise de la Bastille en 1789, c'est dans les faits le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération, qui est officiellement commémorée en France depuis 1880.



Pour ses 100 ans en 2021, son petit-fils Julien Doré était venu lui rendre visite à la maison de retraite de Saint Hilaire.

LISTE INITIATIVES

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices, de la sottise vicié, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie1.

Très peu de Saint-Hilairois peuvent prétendre habiter un endroit où les nuisances sonores produites n'occasionnent aucune gêne pour le voisinage. C'est donc de la responsabilité de tous que de nous comporter de façon décente dans le respect du vivre-ensemble qui nous est si cher. Dans le florilège de messages d'incivilités que nous recevons à la mairie certains reviennent régulièrement. Non, on ne fait pas un wheeling à moto au risque de se renverser ou, pire, de percuter quelqu'un. Non, on n'utilise pas sa tronçonneuse un samedi à 8h du matin, surtout si le jour en question les températures ne dépassent pas 20°C. Non, on ne hurle pas dans sa piscine à minuit en pensant que les voisins apprécient qu'il y ait de l'animation dans le quartier. Non, on ne jette pas n'importe quel déchet dans n'importe quel bûche de tri, et on ne jette pas n'importe quoi dans les ordures ménagères car on ne veut pas faire 4 kilomètres pour aller à la déchetterie. Il en va de même pour ceux qui brûlent leurs déchets dans leur jardin ce qui est interdit et déraisonnable. Rappel : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente (soit la distance Nîmes-Wuhan en Chine). Non, on n'essaie pas de rentrer avec sa voiture dans l'école pour récupérer son enfant car on n'a pas envie de marcher 10, 50 ou 100 mètres. Non, on ne chante pas tous les soirs jusqu'à 23h dans son appartement en étant persuadé que les voisins adorent votre voix. Si vous aviez un don particulier, on l'aurait peut-être remarqué avant. Non, on ne met pas la musique à fond à la salle Louis Benoit jusqu'à 5h du matin pour un anniversaire, alors que les réservations précisent que cela s'arrête à 2h.

De tous les messages, ce sont sûrement ceux concernant les aboiements de chiens qui nous reviennent le plus fréquemment. En effet, le nombre de chiens prolifère sur la commune et si nous n'avons rien contre ces bêtes à poil, la décision d'en adopter un doit être murement réfléchi. Étant donné que les rappels à la loi ne fonctionnent pas toujours (voir page 10) ce sera peut-être mieux compris en anaphore :

On ne prend pas un chien sur un coup de tête pour faire plaisir à un enfant qui, 2 jours après, en sera lassé et n'aura pas la patience de s'en occuper sur le long terme. On ne prend pas un chien pour l'abandonner l'été au bord de la route. On ne prend pas un chien si on ne sait pas le dresser ou si on ne le fait pas dresser. On ne prend pas un chien car c'est la seule idée que l'on a trouvé pour lutter contre un cambriolage. On ne prend pas un chien si l'on est incapable de ramasser ses excréments quand on le promène dans la rue. On ne prend pas un chien si l'on n'est pas là de la journée sans se préoccuper de savoir si ce dernier a passé tout son temps à aboyer. On ne prend pas un chien si c'est pour le faire garder par des amis et les mettre dans l'embarras afin de partir en vacances tranquillement. Donc, on ne prend pas un chien si on est incapable de s'en occuper. Un chien mérite bien plus que ça et notamment que l'on y accorde toute l'attention nécessaire.

Il peut arriver qu'un chien aboie pour signaler un danger ou parce que quelqu'un s'approche de votre habitation, mais un chien qui aboie de façon répétée pendant de longues minutes voire des heures, ce n'est pas normal, il doit donc être dressé. Il en est de la responsabilité du propriétaire qui, sans cela, s'expose à des poursuites judiciaires. Il est dommage de constater que, comme pour l'ensemble des incivilités, la majorité des habitants au comportement irréprochable pâtit de l'attitude de quelques irrespectueux sans gêne. En tant qu'élus, il est de notre devoir de faire respecter les comportements d'usage. Il faut parfois faire beaucoup de bruit pour obtenir le silence.

<sup>1</sup> Jean de la Bruyère

Liste Initiatives pour Saint-Hilaire, majorité municipale.

LISTE AGIR ENSEMBLE POUR SAINT HILAIRE

Avec une démocratie à l'arrêt à Saint-Hilaire-de-Brethmas (AUCUN conseil municipal entre le 28 juin et le 24 octobre ; AUCUNE invitation aux réceptions protocolaires, telle la venue d'un ministre ; AUCUNE présence de l'opposition sur le site de la mairie...), la vie politique reprend enfin son cours. La rentrée scolaire a eu lieu, pourtant nous attendons toujours la réunion destinée à nous informer des effectifs et des sujets liés à l'Éducation et à la jeunesse ...

Les trois réunions de hameaux ont fait ressortir les mêmes problématiques, toujours pas réglées :

- Incivilités récurrentes durant l'été (surtout sur La Jasse et Larnac), incivilités qui, pour notre maire, restent des « faits isolés »... Quelle désillusion cruelle pour ce nouvel arrivant qui avait acheté sur la commune car elle renvoyait - selon ses propres mots - à « l'image d'une ville positive » ! Ce qu'essaie de faire croire l'équipe municipale majoritaire est très loin de la réalité du terrain.

- Problèmes de circulation et de vitesse sur l'ensemble de la voirie dont l'état reste pré-occupant. En effet, les routes d'une partie de la commune sont dans un état catastrophique ! Les usagers se plaignent des détériorations occasionnées à leurs véhicules et déclarent qu'il est difficile de se croiser en voiture à certains endroits. Quand le maire et sa majorité prendront-ils ENFIN la décision d'investir massivement dans la voirie ? Faudra-t-il attendre les prochaines élections en 2026 ? Des inquiétudes s'expriment également au sujet de la sécurité et de l'accessibilité autour du futur écoquartier et de la prochaine déchèterie.

- Propreté, ramassage des ordures ménagères, déjections, herbes, moustiques et rats sur le chemin des Costes et résidence de la Jasse ; déchets sauvages au lotissement des Acacias ; entretien des lotissements passés dans le domaine public...

- Extinction de l'éclairage public la nuit .Nous avons voté pour cette délibération dans un souci d'économie, mais peut-être faut-il revoir les horaires en éteignant plus tôt l'hiver (22 h) et plus tard l'été (24 h) ?

- Quel calendrier pour les travaux de l'école du village, pour la route de la Burguerine et pour le vieux village qui sombre dans l'oubli ?

- Gestion des salles hasardeuses dont le Club de belote ou encore le Club taurin ont fait récemment les frais ...

Bref, des inquiétudes de terrain, concernant la vie quotidienne ! Inquiétudes légitimes qui échappent visiblement à notre maire, heureux de ses projets onéreux (plus de 3 millions d'euros pour 30 logements à l'écoquartier !), de ses contradictions politiques (la majorité a voté contre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les terres agricoles jusqu'en 2024), de ses escapades lointaines... Le fait est qu'il reste bien éloigné de la vie quotidienne de ses administrés !

Lundi 15 octobre, administrés, élus et personnel communal se sont retrouvés, unis, en mairie, pour une minute de silence en hommage au professeur Dominique Bernard assassiné par un terroriste. Les minutes de silence n'apaiseront pas la tristesse et la colère. Une fois de plus notre pays a été meurtri par un assassinat lâche et odieux que nous condamnons avec fermeté. L'Etat et l'ensemble des collectivités doivent être intraitables avec ces barbares.Nous présentons nos condoléances à la famille de Monsieur Bernard, à ses amis et à ses collègues.

Pour que vivent la liberté, l'égalité, la fraternité ! Vive la République, vive la France !

Sylvie GALTIER, Patrick GUY, Christine LOPEZ-THOMAS, Samuel ESPERANDIEU, Maryse BAUDRY-BOURGUET, Olivier LELONG, élus du groupe AGIR ensemble pour Saint-Hilaire-de-Brethmas.

Etat civil d'août à octobre 2023

naissances

Louise, Lucrèce, Lilette JUVIN, née le 03 août

Eloïse, Agathe LIEGE, née le 29 août

Emyliahno, Marc, Daniel GRANIER, né le 05 septembre

Judith, Céline, Nathalie DUMON, née le 14 septembre

Sora, Liden MOUGARI, né le 17 septembre

Ayden BOUMACHAYA, né le 22 septembre

Tony, Jean-Antoine, Anthony HEREDIA, né le 13 octobre

Noah, Max AUREL, né le 19 octobre

Emma, Léa, Julie PONTET, née le 27 octobre



Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés !

mariages

Pierre-Philippe ROZET et Laurianne, Marylou, Claudine JORANT, le 19 août

Richard, Mario CONTIN et Gil Pierre CARABBIO, le 14 octobre

Mathieu, Michel, Julien DAUTRY et Marine, Laurence ALISENDRE, le 28 octobre

Sincères félicitations aux nouveaux époux.

décès

Madeleine, Suzette DELEUZE veuve MOULIÈRE, décédée le 04 août

André, Roger GALTIER, décédé le 07 août

Irène, Henriette GRANGE veuve GUILLAUME, décédée le 08 août

Odyle, Madeleine, Paule MAZIERE épouse ALLEGRE, décédée le 14 août

Madeleine, Jeanine GÉA, décédée le 14 août

Marc, Louis, Rémy BLAZIN, décédé le 15 août

Béregère, Georgette, Catherine HIVART, décédée le 16 août

Lucette MOTTO-ROS veuve GAUSI, décédé le 21 août

Yvette, Mathilde GAUCH veuve BURLON, décédé le 25 août

Lucette, Paule, Gaby BOUTONNET épouse BRÉS, décédée le 07 septembre

Roger, Marc GAUCI, décédé le 26 septembre

Fernand, Georges CANONGE, décédé le 05 octobre

Simone, Henriette MÉJEAN veuve CASTEJON, décédé le 08 octobre

Gaetano CORDARO, décédé le 09 octobre

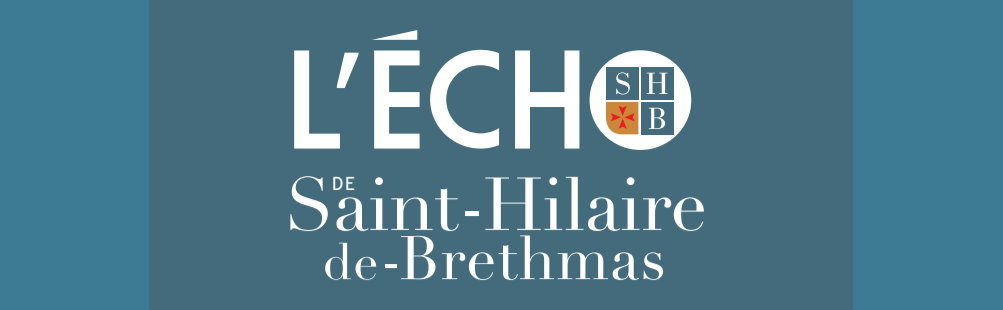
Bernadette, Liliane ABERLENC épouse RAVEL, décédée le 23 octobre

Raymonde BERTHE veuve REVERGET, décédée le 25 octobre

Aimée, Anastatie COMTE veuve PRAT, décédée le 28 octobre

Georges, Elvessio CARNIEL, décédé le 30 octobre

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.



4750 habitants - 1390 hectares

Préfet : Jérôme BONET

Sous-Préfet : Émile SOUMBO

Mairie de St Hilaire de Brethmas

Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04 66 61 02 05

E-mail : mairie@shb30.com

Site web : www.sainthilairedebrethmas.fr

Bureaux ouverts tous les jours de :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi et mercredi après midi fermés au public

Directrice générale : Valérie CHAZAL

Jean-Michel PERRET

Maire Conseiller communautaire

Rémy OFFREDI

1er adjoint délégué aux Finances

et développement économique

Evelyne RICHARD

2ème adjointe déléguée au CCAS,

aux anciens combattants et aux seniors

et conseillère communautaire

Sébastien ROUMIGUÉ

3ème adjoint délégué à la Communication

Catherine LAYRE BRUSSET

4ème adjointe déléguée à la Participation

citoyenne

Laurent CLERC

5ème adjoint délégué à l'Urbanisme

Nelly DEMOULIN

6ème adjointe déléguée à la Sécurité, salubrité,

hygiène et prévention des risques

Olivier MAURAS

7ème adjoint délégué au Transport multimodal

Orlane CHABASSUT

8ème adjointe déléguée à la Jeunesse et fête votive

Jacky MIALHE

Conseiller municipal délégué aux Travaux

Claudie CARMONA HUGUET

Conseillère municipale déléguée au

Développement durable et à l'environnement

Bernard VEIRUN

Conseiller municipal délégué au Sport

et vie associative

Isabelle VALY

Conseillère municipale déléguée à La petite

enfance et au handicap

Pascal ATGER

Conseiller municipal délégué à la Culture

Agnès LALANDE

Conseillère municipale délégué au Personnel

Bernard CREISSEN

Conseiller municipal délégué à l'Éducation

Régine VIDAL

Conseillère municipale déléguée au Jumelage

Abdrani GAROUCHE

Conseiller municipal délégué à l'Animation et

aux festivités

Aurélien ROUSSEAU

Conseiller municipal délégué aux Relations

institutionnelles, Ministre de la santé

Tess PUJADE

Conseillère municipale déléguée

au Centre de santé

Centre de Santé : 04 48 61 00 00

Médecins

Dr CROS-DELPON : 04 66 78 89 58

Dr GUL : 04 66 52 95 21

Dr VALGALIER : 04 66 52 95 21

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41

Sophie MALICOT : 06 89 18 09 72

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27

Psychanalyste

Françoise GHIENNE : 07 87 59 86 27

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Infirmiers - infirmières

Laurence AGNIEL-BATAILLE : 06 03 02 05 74

Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38

Leïla BOUROUANE : 04 66 61 05 85

Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31

Boris GRASSET : 06 15 77 63 42

Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70

Melissa HASSINI BENRABIA : 06 03 23 33 40

Karine LAURET : 06 79 94 72 91

Virginie MOISE : 06 59 58 31 44

Charlène MOURRE : 07 87 69 35 26

Annie PUECH : 06 83 52 02 34

Lucie VARRAUD : 06 29 56 29 26

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81

LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Lucas JEANNOT : 04 66 78 60 79

Hugo ROBERT : 06 58 61 11 07

Philippe SIDAOUI : 04 66 56 62 50

Dentistes

Marion DOMERGUE, Agathe ROBERT,

Jean-Louis ROBERT 04 66 86 90 05

dentistes.lajasse@gmail.com

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL :

04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

TAXI BILLY : 07 51 16 84 82

TAXI UZES : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 25 50 73

Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Liste des assistantes maternelles agréées sur

www.sainthilairedebrethmas.fr

Permanences de l'assistante sociale :

En mairie tous les jeudis sur rendez-vous.

Contact permanent au 04 66 86 16 52

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

04 66 61 33 59 (Numéro d'inscription).

Ramassage GRATUIT sur demande

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

L'écho de Saint Hilaire

Rédacteur en chef : Sébastien ROUMIGUÉ

Directeur de publication : Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :

la commission communication,

le chargé de communication

Cédric Philippot et Vriens Design

Photo :Service communication

Régie publicitaire et impression :

Régie municipale et JF Impression



Advertisement for 'Fleur't avec le dit Vin' featuring flowers, wine, and chocolates. Contact: 574, Route d'Uzès 30100 Alès, 04 66 55 99 37.

Advertisement for 'ALES BRODERIE' offering textile services like embroidery and banners. Contact: 395 ROUTE DE NIMES - 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS.

Advertisement for 'SRC Société Régionale de Canalisation' providing water and sewerage services. Contact: 04 66 61 77 93.

Advertisement for 'féli' pool equipment and services. Contact: 1046 route de Nîmes, 30560 St-Hilaire de Brethmas, 04 66 55 79 73.

Advertisement for 'GROUPE BRAJA LAUPIE TP' providing construction services. Contact: 951 route de Bessèges - Clairac - 30410 MEYRANNES, 04.66.24.05.35.

Advertisement for 'VIDAL FRERES VRD - TRAVAUX PUBLICS' offering public works and water services. Contact: 378 avenue des Cévennes - 30360 VEZENOBRES, 04 66 83 50 66.

# AGENDA



## CHAQUE SEMAINE

### ► **Marché de producteurs**

Marché de producteurs tous les samedis matins au cœur du village.

Le responsable du marché est Patrick Hédou.

Correspondant à joindre jusqu'à 19h le soir au 06.78.02.33.92

Le marché s'arrêtera fin décembre 2023.



## VIDES GRENIERS DU COMITE DES FETES

### ► **Tous les seconds samedis du mois de 7h à 18h**

Inscription au 0634686109 (minimum 3 jours avant)

5€ voiture et 10€ fourgon  
Buvette et petite restauration

**Annulé en cas de mauvais temps**

PARKING DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE

## AGENDA CCAS

► **Les dossiers d'aide aux étudiants** doivent être déposés auprès du secrétariat du CCAS **avant le 23 novembre.**

► **Les colis de Noël** pour les seniors de 80 ans et plus seront distribués par les élus entre **le 11 et le 22 décembre.**



► Le CCAS organise **le mardi 19 décembre un après midi festif** avec spectacle et goûter offerts.

# NOVEMBRE

► **Du vendredi 17 au dimanche 19 novembre**  
\* **9<sup>ème</sup> Salon des arts «Le Sénégal»**



Programme complet page 3  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Vendredi 24 novembre à 19h**  
\* **Soirée Choucroute**



Réservations au 06 78 02 33 92  
SALLE LOUIS BENOIT

► **Dimanche 26 novembre de 9h à 17h**  
\* **Bourse aux jouets**



de l'APE de l'école Josette Roucaute  
06 29 64 26 77  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

# DECEMBRE

► **Dimanche 3 décembre à 14h30**  
\* **Loto de la Société de chasse**  
(Manifestation à confirmer)



COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Du 9 au 10 décembre**  
\* **Téléthon - Marché de Noël**



SALLE POLYVALENTE M. SAUSSINE

► **Mardi 19 décembre à 14h30**  
\* **Noël des seniors**



Spectacle offert par le CCAS  
SALLE LOUIS BENOIT

► **Samedi 23 décembre de 13h30 à 18h**  
\* **Noël des enfants**



Spectacle de marionnettes "La boîte aux lettres sonne" Le 23 décembre le complexe Maurice Saussine prendra un air de fête. Petits et grands se retrouveront pour fêter Noël dans une ambiance musicale. Des illusionnistes, des sculptures sur ballon, des châteaux gonflables, des maquillages pour enfants, un labyrinthe, un atelier photo avec la présence du père Noël, viendront égayer cet après-midi. Des friandises seront offertes au jeune public. Et bien d'autres surprises. Vous pourrez y trouver une buvette, avec gâteaux sucreries, boissons.  
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Jeudi 28 décembre**  
\* **Retraite aux flambeaux**



Marche aux flambeaux au départ du complexe Maurice Saussine à travers le village pour célébrer l'arrivée de Noël avec l'orchestre de rue "MadSound" qui fait partie de cette nouvelle génération d'orchestre pouvant déambuler, interagir avec le public au son d'un répertoire moderne et festif. Les musiciens (guitare, basse, clavier, batterie, chant) et leur concept inédit, une voiturette sonorisée 100% électrique accompagnent une chanteuse dont la voix saura vous ravir.

• RENDEZ-VOUS À 19H30 PARKING DE LA SALLE LOUIS BENOIT VIN CHAUD ET BOISSONS OFFERTS PLACE EUGÈNE DAUFÈS À L'ISSUE DU PARCOURS.

► **Vendredi 29 décembre à 20h**

\* **Concert gospel**  
"Les voix de la terre" - Entrée libre  
EGLISE DE SAINT HILAIRE DE BRETHMAS,  
PLACE EUGÈNE DAUFÈS

# JANVIER

► **Vendredi 5 janvier à 19h**  
\* **Vœux du maire**



Entrée libre  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Dimanche 7 janvier à 15h**  
\* **Concert de l'Épiphanie**  
et gâteaux des rois



COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Dimanche 21 janvier à 14h30**  
\* **Loto de l'association Orlita**  
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

► **Vendredi 26 janvier de 13h30 à 19h30**  
\* **Don du sang** organisé par l'EFS établissement français du sang.  
SALLE LOUIS BENOIT

► **Dimanche 27 janvier à 14h30**  
\* **Loto de l'APE**



Ecole René Deleuze  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

# FEVRIER

► **Dimanche 4 février à 14h30**  
\* **Loto du club Taurin**



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Vendredi 9 février à partir de 20h**  
\* **Concert de chorales**  
SALLE LOUIS BENOIT

► **Dimanche 11 février à 14h30**  
\* **Loto de l'APE** Ecole Josette Roucaute



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

► **Samedi 17 et dimanche 18 février de 10h à 18h**  
\* **Exposition de sculptures**  
SALLE LOUIS BENOIT